

Charte pour un Assainissement Non Collectif de qualité en Loire-Atlantique Entreprises adhérentes au 01 Janvier 2023



PRESTATAIRES DE MAINTENANCE							
SOCIETE	Adresse	Adresse	Commune	Numéro SIRET	Téléphone	Courriel	Garantie
ANC SAV	La Mézie		44110 ERBRAY	79 148 782 000 015	02 40 28 48 82	ancsav.gestion@hotmail.com	OUI
ODEA SERVICES	8 LA NOE JEAN		44590 DERVAL	81 050 286 400 038	07 62 25 76 04	delasalle.th@gmail.com	OUI

(1) TC - De base, l'assurance décennale ne couvre que les chantiers mettant en œuvre une technique courante du bâtiment :

- travaux sous D.T.U 64.1 ou répondant à des règles professionnelles acceptées par la C2P ou à des recommandations professionnelles du programme RAGE 2012 non mises en observations de la C2P
- procédés ou produits faisant l'objet au jour de la passation du marché d'un ATA en cours de validité ou d'une ETE bénéficiant d'un DTA, ou d'un ATec, valides et non mis en observation par la C2P
- d'un ATEEx avec avis favorable ou d'un pass'innovation "vert" en cours de validité.

Toutefois, l'artisan peut mettre en œuvre une technique non courante sous réserve d'obtenir l'aval de son assureur. Les communiqués de la C2P sont accessibles sur le site de l'AQC www.qualiteconstruction.com

(1) TC -TNC - L'assurance décennale couvre l'ensemble des Techniques (Courantes et Non Courantes) dont les systèmes ayant un agrément ministériel (microstations, filtres compacts...) tel que prévu par l'arrêté du 07/09/2009 (liste : <http://www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr/les-liens-utiles-a649.html>)

N'hésitez pas à vous renseigner auprès du secrétariat de la Charte assainissement : 07-66-62-69-69 : Courriel : contact@charte-assainissement44.fr <http://charte-assainissement44.fr/>

(2) installation quasi exclusive de filtres plantés de roseaux

TC(3) : Technique Courantes et quelques Non courantes avec Conditions particulières. Consulter le Comité Technique par courriel et l'entreprise pour plus de précisions.

V1.0

1ier semestre